

Terracotta 28

SCHAERBEEK

Belgique - België

P.P. / P.B.

B / 010

Autorisation de fermeture B/010
Toelating gesloten Verpakking B/010



Journal du cdH de Bruxelles-Hal-Vilvorde. Trimestriel - avril - mai - juin 2012 - n° 28 • Ed. resp. : Céline Fremault, rue du Chêne 14-16, 1000 Bruxelles. bruxelles@lecdh.be - Bureau de dépôt : Bruxelles X - N° d'agrément P505021 • Imprimé sur papier recyclé.

Faire la différence!

Le cdH, la Liste du Bourgmestre et Ecolo se sont engagés à travailler ensemble durant la prochaine législature, si l'électeur le permet, afin de renforcer la dynamique économique et sociale, d'améliorer la gestion publique, responsable et rigoureuse, et de réaliser un projet ambitieux pour les Schaerbeekois.

Le cdH avait indiqué que, s'il devait conclure un accord préélectoral, il rendrait celui-ci public. Il s'agit pour nous d'une forme de clarification du débat. A Schaerbeek, aucune formation politique n'est susceptible de gouverner seule; il est par conséquent nécessaire de former une alliance. Aussi avons-nous choisi d'annoncer dès à présent, en toute transparence, avec qui nous souhaitons travailler.

Bien sûr, chaque liste présentera ses candidats et son projet aux électeurs. Aux Schaerbeekois de décider de la confiance qu'ils accorderont à chacune d'entre elles. Le cdH serait le « nouveau venu » dans cette nouvelle majorité: il peut, il doit, il va faire la différence! Notre poids, celui du projet qui nous rassemble sera fonction de votre choix. **Merci de soutenir le cdH le 14 octobre prochain!**

Denis GRIMBERGHS
Chef de groupe et tête de liste



Schaerbeek doit se donner un nouveau cap

Après plusieurs années passées à restaurer une image écornée par la (non-)gestion du passé, Schaerbeek doit aujourd'hui se donner un nouveau cap: être une commune pilote, celle qui réussit à se projeter dans le futur du développement de Bruxelles.

Longtemps, Schaerbeek a mis la priorité à panser ses plaies. Le retard pris en matière de rénovation urbaine justifie la priorité qui a été donnée à la revitalisation de plusieurs quartiers. Pour le cdH, il est temps de changer le regard que l'on porte sur notre commune et surtout de préparer l'avenir dans une perspective à long terme.

Changer le regard que l'on porte sur notre commune, c'est d'abord mettre en avant ses atouts: espaces verts, qualité du bâti, patrimoine, lieux culturels, tissu associatif dense et créatif...

Préparer l'avenir, c'est voir que Schaerbeek va encore connaître un **accroissement de population** auquel il convient de faire face. C'est aussi comprendre que de grands enjeux urbains touchent notre commune.

On dit parfois que Schaerbeek est totalement urbanisée. C'est pratiquement vrai pour ce qui

concerne le territoire communal équipé en voirie, ce qui n'exclut pas de réaliser quelques opérations de **restructuration du bâti existant**. Mais c'est en même temps faux si l'on considère les développements projetés: urbanisation de l'ancienne gare de marchandises de Schaerbeek-Josaphat, réorganisation du quartier Reyers,... Sans oublier le redéploiement de l'entrée de ville au pont Van Praet, grâce notamment à la réalisation d'un nouveau centre commercial et à la réurbanisation de la rue Navez, qui contribuera à redynamiser les quartiers limitrophes.

Se projeter dans l'avenir, c'est aussi tirer parti de la continuité urbanistique que présente notre commune et **anticiper les besoins d'une population jeune**, tant en matière d'**emploi** que d'**équipements collectifs** (écoles, crèches, terrains de sports,...) ou encore de **logement**.

Préparer l'avenir, c'est enfin, dans une commune faite de contrastes, **renforcer les éléments de cohésion** pour éviter les ruptures entre les quartiers, les communautés et les générations.

Schaerbeek a besoin d'ambitions: construisons-les ensemble sur www.schaerbeekautrement.be.

Sommaire

Editos

- du Président Benoît LUTGEN
- du cdH bruxellois

p2

Notre équipe ministérielle

- Joëlle MILQUET
- Benoît CEREXHE



Edito de Céline FREMAULT,
Cheffe de Groupe cdH



p3

Un commerce de qualité à Schaerbeek



p4



Une commune
jeune...
très jeune!

p5

La sécurité dans les transports en commun : Interviews et analyse

p6-7

Stimuler l'économie locale en développant son attrait touristique

p8

Nous contacter?

info@cdh1030.be
www.cdh1030.be
www.facebook.com/groups/cdh1030

Créer l'avenir à partir de nos communes !

Le projet du cdH, c'est d'ouvrir des perspectives. En particulier, pour les jeunes. Pour qu'ils croient en leurs talents, qu'ils aient l'audace de réaliser leur idéal. Nos communes doivent être des espaces d'apprentissage et de travail, de bien-être, d'entraide et de découverte.

Notre projet répond aux **défis** de notre temps. De manière concrète, originale et pragmatique. Oui, nous pouvons construire une économie plus humaine à partir de nos quartiers. Et jeter les bases d'une société plus fraternelle dans nos villes. Nous pouvons imaginer d'autres manières de produire et de consommer. Qu'il s'agisse d'énergie, d'alimentation ou de transport. Osons un **développement humain durable**. Notre société est pleine de ressources !

Enfin, nous croyons dans la **force du travail**. Nous voulons stimuler les initiatives, valoriser le sens des responsabilités. Avec des acteurs communaux partenaires de celles et ceux qui agissent, qui entreprennent. Pour permettre aux hommes et aux femmes de réaliser leurs projets de vie. Lutter contre la pauvreté, c'est reconnaître les talents de chaque personne et permettre à chacune et à chacun d'être partie prenante d'un **projet de société**.

A la base de tout, il y a la **famille** et l'**éducation**. Elles sont la source de la prospérité humaine. Nous voulons développer les services de proximité pour les familles.

Vivre ensemble demande le **respect**. Entreprendre, créer, s'épanouir, tout cela requiert un environnement paisible, sécurisé.

Violence, agression physique sur les personnes, dégradation d'espaces publics, injure, agressivité au volant, abandon de détritrus, maltraitance animale, ... aucun de ces comportements ne peut être banalisé.

Nos collectivités locales sont en première ligne pour soutenir les **créateurs d'entreprises** : simplification des démarches administratives, pépinières d'entreprises, amélioration de l'accès aux commerces, suppression des taxes anti-économiques, soutien aux commerçants, aux artisans, ...

L'**humanisme**, c'est aussi embellir nos rues, prendre en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées, aménager nos espaces pour promouvoir le lien et la rencontre, la créativité, et préserver la nature et la biodiversité. Le lien humain



passé aussi par la création de logements et d'espaces propices aux relations entre les générations, par une meilleure prise en compte de la mobilité douce.

Nous ne pouvons pas non plus, sous prétexte de crise, cesser de soutenir la **culture**. Elle est l'intelligence de l'humanité. Elle permet de dépasser les a priori, de s'ouvrir aux autres, de mieux se comprendre.

Benoît LUTGEN
Président du cdH
benoit.lutgen@lecdh.be

L'Edito du cdH bruxellois

« L'humanisme démocratique, c'est d'abord au niveau local qu'il doit s'exprimer »

Vous tenez dans vos mains le journal trimestriel du cdH bruxellois. Le « Terracotta » qui se centre aujourd'hui davantage sur votre commune et ses enjeux pour les années à venir. Car le futur de votre commune et de ses habitants, le cdH estime qu'il vaut la peine de s'y intéresser !

Nos équipes de mandataires sortants et de membres déterminés vont, dans ce journal et dans les prochains mois, se démener pour **défendre** nos **idées**, nos **projets** pour l'ensemble des 19 communes bruxelloises pour les 6 prochaines années. Car nous y croyons : l'humanisme démocratique, c'est d'abord au niveau local qu'il doit s'exprimer. L'humanisme, c'est l'exigence de **placer au cœur du débat le citoyen** et ses attentes légitimes, afin qu'il puisse s'épanouir à travers ses projets de vie et qu'il puisse goûter au plaisir de vivre ensemble et de partager, dans une commune conviviale et accueillante. C'est évidemment un vaste défi ! Car

les enjeux sont nombreux :

- Notre capitale se rajeunit tous les jours avec l'explosion démographique que nous connaissons. Le cdH veut résolument **miser sur nos jeunes Bruxellois**. L'école et ses enseignants jouent donc chaque jour davantage un rôle fondamental pour permettre à chaque jeune de se déployer.
- L'humanisme, c'est aussi **agir pour supprimer** ces situations qui, dans nos communes, heurtent chaque jour la dignité de la femme et de l'homme : pauvreté, logements indécents, isolement, violence, sont autant de drames quotidiens inacceptables devant lesquels aucun décideur politique ne peut rester indifférent.
- Construire son projet de vie, c'est aussi **pouvoir disposer d'un logement pour s'épanouir et construire sa future famille**. Or, espérer pour un jeune couple d'acquiescer un logement relève de plus en plus de l'exploit dans nos communes. C'est pourtant

un projet légitime, auquel le cdH ne veut pas renoncer : les jeunes qui se lancent dans la vie doivent pouvoir accéder à la propriété, dans notre Région.

- Le sentiment d'insécurité au sein de nos communes a augmenté ces dernières années. Or **la sécurité est aussi un droit fondamental**. Il faut s'attaquer à toutes ces petites incivilités qui rendent le quotidien moins agréable.

Ce défi, nos équipes locales s'engagent à s'y atteler avec rigueur et enthousiasme. Parcourez donc les pages qui suivent pour vous en faire une idée ! Et aidez nous à planter, dès demain, de nouveaux brins d'humanité dans les communes bruxelloises !

Damien DE KEYSER,
Hamza FASSI-FIHRI,
Céline FREMAULT



Un contrat d'intégration, oui

Mais aussi une lutte contre les discriminations !

Le débat sur l'intégration a refait surface début juin au travers d'un traditionnel simplisme maintes fois porté par certains partis politiques : « un échec ».

Le cdH considère que le **débat** sur cette question doit être **sérieux, sans amalgame et non électoraliste**. Il doit être mené sereinement : oui, Bruxelles est une ville-Région en pleine expansion – 240.000 habitants en plus d'ici 2020 – où tout n'est pas rose et où il apparaît souvent que les politiques d'intégration ont été gérées au « day to day » sans vision et offre globale.

Le **cdH bruxellois a mis sur la table le contrat d'intégration, un cadre structurant l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants sur notre territoire**. A caractère **obligatoire** dès qu'un titre de séjour est accordé mais valant comme élément positif lorsque la naturalisation est demandée. Simple question de bon sens.

Nos politiques d'intégration n'atteindront toutefois leurs objectifs que si l'on poursuit aussi la lutte contre les discriminations – à l'emploi, au logement, à l'éducation – car l'un ne va pas sans l'autre quand on connaît les multiples défis qui nous font face aujourd'hui. Le « **vivre ensemble** » mérite tous nos efforts politiques parce qu'il est la condition de réussite de l'avenir de Bruxelles pour les Bruxellois de souche ou d'origine étrangère.

Prenons de la hauteur, **débattons sereinement et en vérité** sur une problématique essentielle pour le Bruxelles de demain.



Céline FREMAULT
Cheffe de Groupe cdH au
Parlement bruxellois

Interview de Joëlle MILQUET, Vice-Première Ministre et Ministre de l'Intérieur

3



Transports en commun : « Le renforcement de la sécurité porte ses fruits »

Plusieurs semaines après son entrée en vigueur, le dispositif de sécurité produit déjà ses résultats : le nombre d'arrestations quotidiennes a doublé.

Le 7 avril dernier, un superviseur de la STIB, violemment agressé, a succombé à ses blessures...

Joëlle MILQUET : C'est un drame aussi douloureux qu'indigne qui a touché un superviseur dans l'exercice de ses fonctions. Il était important de rencontrer, très rapidement, dans les heures qui ont suivi, les représentants des syndicats de la STIB et les membres de la direction, de partager leur émoi, de les écouter,...

La réaction a été rapide même si cela se passait en plein week-end de Pâques...

JM : Dès mon arrivée au Ministère de l'Intérieur, j'ai fait

du renforcement de la sécurité dans les transports en commun une priorité. Des contacts avaient été noués dès l'entrée en fonction du Gouvernement : une concertation avait eu lieu avec le Ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale et la Ministre bruxelloise des Transports publics, en vue d'établir une stratégie cohérente et collective en matière de renforcement de la sécurité à Bruxelles. Au lendemain du drame, nous étions donc en mesure de présenter les projets que nous étions en train de finaliser et que je comptais présenter en Conseil des Ministres après Pâques.

Quel est le signal fort qui a été donné immédiatement ?

JM : Nous avons annoncé des mesures fermes et concrètes. Dans l'immédiat, nous avons décidé d'un renforcement total de 400 policiers supplémentaires affectés à la sécurité des transports

en commun à Bruxelles. Il y a eu le renfort, dès le 13 avril, de 70 personnes – 7 jours sur 7 – de la police des chemins de fer établie en Région bruxelloise. Mais il y a également des mesures à plus long terme comme le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation à la lutte contre les violences à l'égard des forces de l'ordre.

Le plan porte-t-il ses fruits ?

JM : Au cours du premier mois d'entrée en vigueur du dispositif de renforcement policier, le nombre d'arrestations effectuées quotidiennement a doublé. L'an dernier, on comptait 7 arrestations quotidiennes en moyenne, contre 14 par jour entre le 13 avril et le 10 mai, pour diverses infractions, comme des vols. Le nombre plus important de patrouilles permet un contrôle plus fréquent et un traitement plus rapide des délits, ce qui explique cette augmentation.

En direct du Gouvernement bruxellois, avec Benoît CEREXHE, Ministre bruxellois de l'Economie et de l'Emploi

Bonne nouvelle : investir à Bruxelles va devenir plus aisé dès juillet

En ces temps de crise économique, développer son activité ou son entreprise est plus que jamais difficile pour un indépendant ou un petit entrepreneur. Bonne nouvelle pour eux : plusieurs aides régionales à l'expansion économique vont être améliorées et plus faciles à obtenir dès le mois de juillet, a annoncé Benoît Cerexhe, Ministre de l'Economie et de l'Emploi.

Principaux changements:

1. Les investissements entrant en ligne de compte pour l'octroi des aides financières incluent tout ce que l'entreprise va acquérir comme **biens immobiliers**, ou encore ce qu'elle investit dans la recherche de nouveaux marchés. La contrainte de 400.000 euros est supprimée.
2. Les **subsidés**, réduits de moitié depuis 2010, vont être **revus à la hausse**. La Région bruxelloise va fournir un effort financier important, en faisant

passer le budget de l'expansion économique de 5,8 millions d'euros prévu pour cette année à 12,5 millions l'an prochain.

- 3. Les **délais de paiement** vont être **raccourcis**. Les dossiers d'aide ne dépassant pas les 25.000 euros seront réglés en une seule fois, jusqu'à 100.000 euros en deux fois, et au-delà, en trois tranches, respectivement de 50%, 30% et 20%.

Ce qui ne change pas, ce sont les conditions minimum à remplir comme la mise de départ (15.000 euros pour les indépendants, 30.000 euros pour les petites entreprises et 100.000 pour les moyennes) et le respect de certains critères liés au secteur d'activité : l'emploi, la taille de l'entreprise ou sa localisation géographique.



L'I-care, voiture électrique révolutionnaire, sera produite à Bruxelles

Un châssis tubulaire en acier 100% recyclé, une carrosserie en lin, des flancs en cèdre rouge, une roue unique à l'arrière, ce prototype 100% électrique et léger, avait retenu l'attention du public lors du dernier Salon de l'auto. Testé avec succès à Zolder début mai, le modèle est actuellement voué à rouler en circuit pour sensibiliser les jeunes aux métiers de la mobilité du futur. **En tant que Ministre de l'Economie et de la Recherche, Benoît CEREXHE soutient le projet**. Il a apporté une **contribution financière** à la réalisation du prototype et entend aider son concepteur, Xavier VAN der STAPPEN, à passer à la production via des fonds de participation à l'investissement et des aides à l'expansion économique. Le soutien à la recherche-développement en matière d'environnement est une des priorités de la Région bruxelloise.

Un commerce de qualité à Schaerbeek



Face aux nouveaux complexes commerciaux projetés aux abords de notre commune (Equilis au pont Van Praet, Uplace à Machelen ou encore Neo sur le site du Heyssel), le commerce schaerbeekois devra garder sa place et sa spécificité.

Nous disposons aujourd'hui du plus grand marché oriental de la capitale. Plus de 20.000 personnes se pressent tous les jours rue de Brabant, troisième artère de la Région par sa fréquentation.

Ce pôle commercial mériterait **davantage d'investissements** de la Région et de la commune pour en améliorer la qualité d'accueil.

Cela passe notamment par une **meilleure signalisation des parkings** existants et par une **amélioration de la propreté** des lieux. Les poubelles y sont insuffisantes et, bien souvent, les déchets envahissent les trottoirs durant la journée, au grand dam des clients et des riverains. Les souhaits des commerçants devraient être pris en compte. On se souvient des bornes Villo! installées puis retirées malgré la concertation.

Par ailleurs, notre commune a encore d'autres atouts: la chaussée de Haecht, réputée pour son activité Horeca, les quartiers Helmet et Dailly, pôles commerciaux importants et lieux de marchés hebdomadaires, ainsi que de nombreux commerces de quartier.

Karima OURIAGHLI
Collaboratrice du Ministre bruxellois du Commerce

Déployer radicalement le sport féminin!

Globalement, et à Schaerbeek, le sport féminin est sous-représenté, voire déficitaire. Le cdH souhaite que cette thématique soit davantage prise en compte dans le cadre des politiques sportives menées par la commune.

La demande en matière de sport féminin est importante. A maintes reprises durant cette législature, j'ai été interpellé pour savoir pourquoi l'offre schaerbeekoise était défailante. Manque de volonté des autorités communales?

Pour le cdH, il faut sortir d'une vision « conservatrice » et « traditionnelle » que d'aucuns entretiennent. Les jeunes filles, les mamans ou encore les « mamies » sont demandeuses de s'investir dans ce domaine où les clichés et autres préjugés restent encore, malheureusement, une réalité...

Par ailleurs, outre les **bienfaits pour la santé**, le sport féminin est à appréhender comme un véritable **instrument émancipateur**, surtout dans le contexte d'un public socialement défavorisé.



A titre exemplatif, le projet « Tennis pour Elles » s'adresse à des jeunes filles de 8 à 12 ans afin qu'elles puissent bénéficier d'activités sportives dispensées par l'élite du tennis francophone et ce, en partenariat avec les communes. De quoi susciter de nouvelles vocations!

Bref, pour le cdH, il est temps de déployer radicalement le sport féminin!

Mohamed EI ARNOUKI
Conseiller communal

Un plan langues à Schaerbeek: une urgence!

Se faire comprendre par l'administration, par l'école, se présenter à un employeur, un bailleur, lire une facture ou un formulaire... Toutes ces démarches sont indispensables pour trouver sa place dans la société, dans notre commune. La capacité de mener ces démarches soi-même est nécessaire pour un développement personnel et autonome.

La connaissance du français ou du néerlandais est à Schaerbeek une condition indispensable d'une intégration choisie et libre.

Comme conseiller au Centre Public d'Action Sociale, je constate qu'un grand nombre de résidents de notre commune, bien qu'ils y vivent depuis de nombreuses années, ne peuvent s'exprimer dans aucune de nos langues nationales. Cette situation doit changer.

Le cdH propose la **mise en œuvre d'un plan d'actions communal**,

en collaboration avec le CPAS et les associations déjà actives dans ce domaine.

Objectif: proposer un apprentissage adapté du français ou du néerlandais à toute personne ne disposant pas d'un niveau de connaissance suffisant pour trouver sa place dans notre société. Comment? En coordonnant mieux l'offre existante, en allant à la rencontre des personnes désireuses d'apprendre (l'immense majorité) et en renforçant l'offre pour certaines formations. Les compétences existent!

Il faut à présent un engagement politique: garantir l'accès aux connaissances pré-requises à une insertion doit être une priorité de l'action communale.

Thierry HALLET
Conseiller CPAS

Un lieu de vie ressourçant passe par un environnement sain



Le défi d'une commune propre, c'est l'affaire de tous. Cela implique des choix concrets, notamment en ce qui concerne la sensibilisation des citoyens à la protection de leur cadre de vie et à la consommation durable.

Ces objectifs ne peuvent se réaliser que si les Schaerbeekois se trouvent préalablement dans des conditions qui leur permettent de développer un sentiment d'appartenance et de fierté par rapport à leur commune.

Pour construire ce sentiment, Schaerbeek doit en premier lieu veiller à garantir une propreté irréprochable, tant au niveau des rues et des trottoirs que des plaines de jeux et des espaces verts, ainsi qu'une protection vis-à-vis des nuisances sonores.

Très concrètement le cdH propose l'adoption d'un règlement communal de **lutte contre les incivilités** et la délinquance environnementale, ainsi que l'installation dans les espaces publics de **poubelles permettant le tri sélectif**, en soignant tout particulièrement l'aspect esthétique.

Le cdH est par ailleurs attaché à la préservation des **intérieurs d'îlots** naturels, nombreux à Schaerbeek.

Enfin, nous soutenons la diffusion d'une information claire concernant la réglementation relative aux activités motorisées, ainsi que la mise en œuvre d'actions régulières de sensibilisation pour et avec les habitants.

Mahinur OZDEMIR
Députée bruxelloise et conseillère communale

Une commune jeune... très jeune!



La question de l'accueil de la petite enfance est centrale. Elle touche au lien social et à l'emploi: permettre aux jeunes parents de participer à la vie socio-économique de la commune, créer du lien entre les habitants, insérer les nouveaux arrivés.

L'asbl « Crèches de Schaerbeek » est très active à la création de nouvelles places. Mais, face au défi démographique, il faut être créatif. Le cdH propose de **développer un réseau d'accueillant(e)s à domicile** à Schaerbeek.

Les professionnels ont besoin de faire partie d'une équipe et d'être soutenus. Objectifs: faciliter les démarches administratives, défendre les droits des accueillants pour améliorer leur statut, planifier la formation continue et organiser un système de remplacement.

Créons des lieux de rencontre par quartier, où les accueillants viennent avec les enfants participer à une activité, s'approvisionner en légumes frais, échanger sur les pratiques, ...

Et soyons créatifs! Pour les déplacements de tout ce petit monde: nouvelle mission des gardiens de la paix ou création de chariots à six places comme au Japon où les bébés sont promenés quotidiennement!

Pour les parents aussi, l'accueil à domicile a de nombreux avantages: trajets réduits, contrôle social et création d'un lien dans la durée.

Marie NYSENS
Pédagogue, formation initiale et continue d'accueillant petite enfance

Le cdH à Schaerbeek, une équipe à votre service!

 Denis GRIMBERGHS	 Karima OURIAGHLI	 Mohamed EL ARNOUKI	 Mahinur OZDEMIR	 Laurent DAUBE	 Marie NYSENS	 Cédric MAHIEU	 Sabine DAENENS	 Seydi SAG
 Alexandra GODBILLE	 Jean-Philippe PIRARD	 Marie CARTON	 Maéva CUSTINNE	 Gauthier MOREL	 Tewfik SAHIH	 Alain MAINGAIN	 Gwénaëlle SCUVIE	 Ange Dialot NAWASADIO
 Birgul KAPAKLIKAYA	 Emilio LEON	 Françoise KESTEMAN	 Alain GILBERT	 Onya ONDJEMBE	 Ahmed TCHOLAKOV	 Mergyl Nazim YUSEIN	 Hamza BOUKHARI	 Géraldine EVRARD
 Sarah NELEN	 Patrice BOLEMBBA	 Abderrazzak DENDANE	 Aynur KARAGOZ	 Vincent PIESSEVAUX	 Françoise SIMON	 Bernardo HERMAN	 Agnieszka BOGUSZEWSKA	 Dimitri DEVRICIS
 Louis JANSSENS de BISTHOVEN	 Hakan BALKAN	 Emmanuelle HAVRENNE	 Geert VANDENABEELE	 Thierry HALLET	 Clotilde NYSENS			

Nous contacter?
info@cdh1030.be
www.cdh1030.be
www.facebook.com/groups/cdh1030



Une police de proximité forte doit rester une priorité !

Jacques GORTEMAN est Commissaire divisionnaire et directeur de la division de proximité de Jette. Assistant social de formation, cet homme au profil atypique a vu évoluer la police durant 30 ans. Entre travail de terrain et travail administratif, il présente les différentes facettes de son métier.

On lit souvent dans la presse que la criminalité augmente, quel est votre avis ?

La criminalité augmente et devient plus violente. Mais la population a largement augmenté aussi ! Dans une zone comme la nôtre, nous sommes passés entre 2002 et 2012 à 40.000 habitants supplémentaires ! Le commerce de la drogue touche de plus en plus jeunes qui commettent des vols – des sacs-jackings notamment – pour se procurer leur « dose » quotidienne. La grosse criminalité s'est quant à elle déplacée car les attaques de banques, de fourgons postaux ou de grands magasins sont devenues rarissimes alors que maintenant ce sont les petits commerces – pharmacies, librairies, épiceries et night-shop – qui sont la cible d'attaques, souvent à mains armées.

La Ministre de l'Intérieur a présenté il y a quelques semaines son Plan national de sécurité, quel est votre regard sur les propositions mises en avant ?

Les mesures prises sont bonnes et ont été prises assez rapidement. Le système actuel oblige les zones à utiliser une partie de leur personnel pour surveiller les bus et les trams, c'est selon moi une bonne formule en attendant que de nouveaux agents sortent des académies. Il serait intéressant d'allouer des subsides aux zones pour qu'elles puissent affecter journalièrement des agents dans les transports. Dans notre zone, il manque environ 100 policiers pour remplir le cadre défini en 2002 et atteindre 750 personnes. Mais ce cadre devra être adapté étant donné que la population a augmenté de près de 20% en 10 ans !

Etre policier, était-ce une vocation ?

Durant mes études d'assistant social, j'ai effectué un stage au sein du service « famille-jeunesse » de la police de Ganshoren, une cellule qui s'occupe des mineurs d'âge, victimes ou auteurs de méfaits. J'ai traité des dossiers qui m'ont vraiment intéressé ! Après quelques années, j'ai donc intégré le service d'intervention tout en suivant les cours d'officier de police.

Les policiers qui travaillent dans un service d'intervention sont sur le terrain 24 h/24. Ce sont des inspecteurs qui travaillent dans des équipes – les brigades – qui se relaient toutes les 10 heures. Leurs officiers ont par contre plus de travail administratif, comme la correction des procès-verbaux ou la préparation des briefings.

Agents de prévention de la STIB : « Rassurer les usagers est une priorité »

La sécurité dans les transports en commun est au cœur de l'actualité médiatique (voir article page 7: « Sécurité dans les transports en commun : des actes concrets et des solutions ! »). Rencontre avec Rachid, 21 ans, agent de prévention de la STIB depuis 7 mois – à la station « Arts-Loi ».

Comment êtes-vous devenu agent de prévention à la STIB ?

Après mes études secondaires, j'ai fait une formation pour devenir agent de prévention à la STIB. Mon rêve est de devenir conducteur de métro ou de tram. Etre agent de prévention, c'est une première étape avant d'évoluer au sein de la société.

Pourriez-vous décrire comment se déroule votre journée ?

Je suis toujours accompagné par un autre agent. Un jour sur deux, nous restons toute la journée à Arts-Loi. Et l'autre jour, nous parcourons plusieurs stations. Nos tâches sont diverses : nous surveillons les quais et aidons les personnes à mobilité réduite à embarquer. Notre présence rassure les usagers et nous faisons tout pour que leur trajet se passe au mieux. Nous orientons également les navetteurs vers les automates GO (guichets automatisés d'achat) après la fermeture des KIOSK, afin qu'ils puissent acheter leur titre de transport.

Lorsqu'un incident se produit, que pouvez-vous faire concrètement ?

Tout d'abord, il est important de souligner qu'il n'y a pas de station plus dangereuse qu'une autre, un incident peut arriver n'importe où. Si un usager se fait agresser physiquement et que nous le sommes également, nous ne pouvons nous défendre qu'après avoir reçu deux coups et ces coups doivent être visibles sur les images vidéos. Après les faits, un agent reste près de la victime afin de la rassurer. En même temps, l'autre agent de prévention contacte le BCO, le Bureau de Coordination des Opérations, le service d'intervention interne de la

STIB. Cette cellule dispache l'information aux services de secours adéquats (police, ambulance ou pompiers).

Depuis l'agression mortelle de votre collègue, ressentez-vous un changement ?

La sécurité a été renforcée dans les stations très fréquentées, comme ici à Arts-Loi. Concrètement, je trouve qu'il y a une certaine « méfiance » envers les usagers, tout peut arriver. Mais nous ne tombons pas non plus dans la paranoïa. Par ailleurs, il y a actuellement une petite centaine d'agents de prévention. Et nous voudrions un renfort d'effectifs.



Sécurité dans les transports en commun : des actes concrets dans l'immédiat et des solutions à long terme !



© STIB-MIVB

Le gouvernement fédéral, dès son entrée en fonction en décembre dernier, a exprimé son intention de renforcer la sécurité des citoyens. En outre, les événements récents dans les transports en commun en Région bruxelloise, qui ont coûté la vie à un superviseur de la STIB, ont démontré l'urgence qu'il y avait de renforcer la présence policière.

Au cours du conclave budgétaire de février, la Ministre de l'Intérieur, Joëlle MILQUET, avait pu dégager une première tranche de moyens pour la sécurité et négociait depuis lors avec les autorités bruxelloises, raison pour laquelle des **décisions rapides** ont pu être annoncées.

La **vision du cdH** peut se résumer en trois points : **assurer des mesures concrètes et rapides, mieux coordonner l'action politique** entre tous les acteurs et **remettre l'humain au cœur de l'espace public**.

Des mesures concrètes

Pour rassurer les citoyens en assurant le maintien de l'ordre et la sécurité sur le réseau de transports en commun, les mesures suivantes ont été annoncées, suite aux discussions entre le Gouvernement bruxellois et la Ministre de l'Intérieur :

Les mesures à court terme :

- Depuis le 13 avril, **70 policiers supplémentaires** surveillent le réseau des transports en commun bruxellois ainsi que les gares de la capitale, 7 jours sur 7.
- **30 à 40 policiers fédéraux sont engagés en juin 2012** et 60 à 70 autres policiers fédéraux le seront en octobre 2012 pour renforcer la police des chemins de fer à Bruxelles.

Les mesures structurelles, pour le long terme :

En ce qui concerne le renforcement des effectifs policiers, l'objectif est d'arriver de manière structurelle à embaucher davantage d'effectifs via :

- Une **augmentation du cadre organique de la police des chemins de fer de Bruxelles** (gares et métro), dès 2012, au travers de l'engagement de 100 inspecteurs de police.
- Le **renforcement de la réserve fédérale de 64 policiers**

complémentaires. Ce renforcement permettra à la police fédérale d'assurer un appui encore plus ciblé aux zones de police. Ces policiers sont affectés à la sécurisation des transports en commun à Bruxelles, en dehors des interventions d'urgence.

- Le recrutement exceptionnel et la **formation de 250 aspirants inspecteurs d'ici la fin de l'année** à destination des zones de police de la Région de Bruxelles-Capitale, affectés exclusivement à la sécurisation des transports en commun de surface et des alentours de gares et stations.
- Une augmentation nouvelle et structurelle du quota annuel de **recrutements de candidats inspecteurs de police de 100 unités** au bénéfice des zones de police et de la police fédérale.

Outre ces mesures de renforcement des effectifs policiers, mentionnons également le fait que :

- Dans les jours qui ont suivi l'agression du superviseur de la STIB, 50 personnes ont été directement engagées au sein du service de sécurité et de prévention de la STIB.
- Les compétences de ces agents ont été élargies puisque ces derniers pourront désormais exiger la carte d'identité des voyageurs, maintenir les auteurs de crimes ou de délits pendant deux heures, afin de laisser à la police le temps d'arriver, et seront également autorisés à intervenir en surface aux arrêts de bus et de tram.
- Les forces de police bénéficieront désormais d'un libre-accès aux transports en commun dans l'exercice de leur fonction, ainsi que d'un accès aux images des caméras de surveillance de la STIB.

Coordonner l'action publique

Parallèlement à ces mesures, le cdH a soulevé une autre question qui porte sur la **complexité des institutions bruxelloises**. Si les agents sur le terrain s'acquittent de leurs tâches avec énergie, les compétences en matière de sécurité à Bruxelles n'en sont pas moins réparties entre **différents acteurs**, ce qui complexifie la **coordination** et la résolution des problèmes. Pour Céline FREMAULT, Cheffe de Groupe cdH au Parlement bruxellois, si chaque acteur à sa place et sa fonction, il importe « d'accélérer le tempo » dans la **mise en œuvre de la réforme de l'Etat**, afin que la Région bruxelloise puisse exercer ses nouvelles compétences de coordination en matière de sécurité.

L'humain, au cœur de l'espace public

Longtemps, les politiques en matière de sécurité se sont heurtées aux querelles idéologiques qui empêchaient d'avancer sur ces questions. Les événements dramatiques de ces dernières semaines auront un seul mérite, celui de placer l'ensemble des acteurs face à leurs **responsabilités**, et de soulever au Parlement, dans chaque commune, dans chaque quartier de notre Région, ce problème qui détériore la qualité de vie des Bruxelloises et des Bruxellois. La sécurisation de l'espace public et l'amélioration de notre qualité de vie passe par **davantage de contacts humains** au cœur de ces espaces. Des initiatives existent afin de revitaliser des quartiers ou des stations de métro parfois désertées, en encourageant l'implantation de commerces, ou même le développement d'activités culturelles comme le musée « Scientastic » à la Station Bourse. Ces initiatives doivent être poursuivies et soutenues afin de replacer l'Humain au centre de l'espace public.

Un « Green Desk » à Schaerbeek!



Nous sommes tous concernés par la qualité de notre environnement. Chacun d'entre nous peut contribuer à protéger ou à améliorer notre cadre de vie. Mais face à un problème environnemental, il n'est pas toujours facile de savoir ce qu'il faut faire... ou ne pas faire. Où s'informer, à quel service communal ou régional s'adresser? Le cdH soutient la création d'un Green Desk pour aider les Schaerbeekois dans leurs démarches.

Ai-je besoin d'un permis d'environnement pour développer mon activité? Où puis-je me plaindre de subir trop de bruit? L'arbre d'un voisin me cause une perte de luminosité, que puis-je faire? Puis-je bénéficier d'une prime pour embellir ma façade? Les antennes GSM situées en face de chez moi sont-elles conformes? A qui dois-je m'adresser pour établir un certificat PEB? J'habite dans un immeuble construit sur un terrain potentiellement pollué, que dois-je faire?...

Les réponses à ces questions ne vont pas toujours de soi. Dans notre Etat fédéralisé, **les acteurs publics sont nombreux et les réglementations parfois complexes**. Si l'environnement est essentiellement une compétence régionale, la commune a une responsabilité particulière en tant que pouvoir de proximité.

Concrètement, le service environnement de la commune traite en priorité les demandes de permis et veille au respect des normes; le service éco-conseil assure quant à lui la promotion du développement durable. **Pour le cdH, il faut aller plus loin et mettre en place un Green Desk à Schaerbeek, véritable guichet unique environnemental**. Objectifs? Informer et soutenir les citoyens, les associations et les entreprises dans leurs démarches administratives, les orienter vers le bon interlocuteur et, le cas échéant, les assister dans la défense de leurs intérêts.

Laurent DAUBE
Ingénieur et dirigeant de PME

Stimuler l'économie locale en développant son attrait touristique



Schaerbeek recèle de nombreux joyaux patrimoniaux attractifs: bâtiments Art Nouveau, parc Josaphat, gare de Schaerbeek et son futur Musée du train, églises, Halles,... Ce patrimoine, ainsi que notre artisanat local, méritent d'être valorisés.

Tous les Schaerbeekois connaissent-ils le Musée de la Bière, celui de l'Art spontané, la Maison Autrique imaginée par Horta, le Clockarium, l'Atelier Geo de Vlaminck ou encore le Moof?

Au-delà des seuls Schaerbeekois, une information plus large doit être organisée pour **accroître la visibilité nationale et internationale de Schaerbeek** et ainsi dynamiser son économie locale.

Le cdH propose de mettre en place un Echevinat du Tourisme, couplé à l'Echevinat de l'Economie, afin d'inclure le secteur touristique dans la stratégie de développement économique communal.

Par ailleurs, au sein de l'administration communale, nous souhaitons la création d'une fonction spécifique visant à vendre l'image de Schaerbeek aux professionnels du tourisme.

Nous soutenons également les associations schaerbeekaises actives dans la conservation et la promotion du patrimoine et voulons dynamiser la vie culturelle et festive de notre commune en créant des événements originaux comme un festival d'Arts de la rue.

Enfin, nous proposons d'aider dans leurs démarches les Schaerbeekois désireux de se lancer dans la création de chambres d'hôtes.

Cédric MAHIEU
Secrétaire du cdH de Schaerbeek
et Vice-Président de Télé Bruxelles

Donnez-nous votre avis: www.schaerbeekautrement.be

Pour une meilleure reconnaissance de la culture urbaine

Chacune et chacun d'entre nous aspire à être reconnu. La reconnaissance au travail, dans nos familles ou par nos amis mais également et surtout la reconnaissance à travers nos identités plurielles. Etre reconnu permet à chacun d'entre nous de prendre part à la vie de la Cité et de vivre pleinement sa citoyenneté.

La culture urbaine, longtemps marginalisée, est sans aucun doute l'une des cultures de référence dans nos quartiers. Au-delà du plaisir procuré, le rap, le slam, le hip-hop, les danses urbaines, l'art du graffiti et, plus récemment, le stand-up sont avant tout des marqueurs de notre époque, des thermomètres de notre société, des espaces de liberté et d'expression pour les jeunes mais pas seulement.

Les **terrains d'expression** favorisent l'émergence de talents et

suscitent auprès des jeunes la construction de projets, le désir de croire en leurs rêves et la volonté de relever des challenges. N'est-ce pas là l'essence même de nos démocraties?

Les jeunes ont un **besoin urgent de reconnaissance**. Reconnaître cette part d'eux-mêmes, c'est aussi reconnaître leur identité urbaine, leur identité tout court.

C'est dans cet esprit que **Schaerbeek**, ville urbaine, doit se mobiliser pour développer des **espaces de liberté, de créativité et d'expression**. Il apparaît essentiel de valoriser la culture de nos quartiers, vecteur de joie et d'émancipation.

Tewfik SAHIIH
Responsable de l'Agence Locale pour l'Emploi de Saint-Josse